



Assemblée générale

Distr. limitée
5 septembre 2019
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session

Point 68 a) de l'ordre du jour

**Nouveau Partenariat pour le développement
de l'Afrique : progrès accomplis dans la mise
en œuvre et appui international : Nouveau
Partenariat pour le développement de l'Afrique :
progrès accomplis dans la mise en œuvre et appui
international**

Finlande : amendement au projet de résolution [A/73/L.96/Rev.1](#)

**Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique : progrès
accomplis dans la mise en œuvre et appui international**

Remplacer le paragraphe 42 par le texte suivant :

Réaffirme également que nous avons décidé d'avancer ensemble sur la voie du développement durable en nous consacrant collectivement à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Programme d'action d'Addis-Abeba et en collaborant avec tous les acteurs à la mise en œuvre de la transformation socioéconomique envisagée dans le Programme 2030 ;

